



**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 14 OCTOBRE 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR DANIEL MACIEJASZ

**Secrétaire** : Mme Brigitte PASSEBOSC

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

**Excusé(s)** : Mme Caroline MATRAT, Mme Carole DUBOIS, Mme Stéphanie RIGAUX.

**Assistant également sans voix délibérative** : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

**Excusé(s) sans voix délibérative** : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

**APPEL À PROJETS "PAS-DE-CALAIS, MOBILITÉ EUROPÉENNE ET  
INTERNATIONALE" 2024**

(N°2024-445)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.1115-1 ;

**Vu** la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

**Vu** la délibération n°2022-316 du Conseil départemental en date du 26/09/2022 « Pacte des solidarités territoriales - Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;

**Vu** la délibération n°2022-11 du Conseil départemental en date du 24 janvier 2022 « L'ouverture au monde dans le Pas-de-Calais : 3 dispositifs départementaux » ;

**Vu** le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et, notamment, ses

articles 18, 20 et 29 ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

**Vu** l'avis de la 5<sup>ème</sup> commission « Solidarité Territoriale et Partenariats » rendu lors de sa réunion en date du 30/09/2024 ;

Mesdames Blandine DRAIN et Mireille HINGREZ-CÉRÉDA ainsi que messieurs Sébastien CHOCHOIS, Bruno COUSEIN et Jean-Claude LEROY, intéressés à l'affaire, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1 :**

D'attribuer, au titre de l'appel à projets « Pas-de-Calais mobilité européenne et internationale » 2024, les subventions aux porteurs de projet repris au tableau et dans les fiches en annexes joints à la présente délibération, pour les opérations et montants qui y sont repris, et notamment :

- à 10 associations pour un montant total de 124 000 € ;
- à la commune de Boulogne-sur-Mer pour un montant de 15 000 € ;
- à un établissement public d'enseignement pour un montant de 2 700 €.

**Article 2 :**

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires visés à l'article 1, les conventions correspondantes précisant les modalités de versement et les conditions d'utilisation et de contrôle de ces subventions, dans les termes du projet type joint en annexe à la présente délibération.

**Article 3 :**

Les dépenses versées en application de l'article 1 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	AE €	Dépense €
C05-043A05	65748//93043	Coopération et mobilité internationales	181 950,00	124 000,00
C05-043A05	657381//93043	Coopération et mobilité internationales	10 700,00	2 700,00
C05-043A05	657348//93043	Coopération et mobilité internationales	21 000,00	15 000,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 39 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 5 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais)
---

**(Adopté)**

.....  
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 14 octobre 2024

Pour le Président du Conseil départemental,  
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Appel à projets "Pas-de-Calais, Mobilité européenne et internationale" 2024 - Propositions de soutien financier

N° dossier	Nom de la structure	Nom du projet	Territoire	Pays de destination	Budget total prévisionnel du projet	Subvention proposée	Commentaire
2024-01	Campus agro-environnemental 62 (EPLEFPA)	Cruzando fronteras / Ouvrir les frontières	Arrageois	Espagne	6 900,00 €	2 700,00 €	
2024-02	Bellidée	Echange de jeunes "Unis dans la diversité"	Boulonnais	Turquie	42 997,79 €	15 000,00 €	
2024-03	<i>Lycée professionnel des travaux publics Jean Bertin</i>	<i>Un élan franco-québécois au service du génie-civil : le pont transatlantique</i>	<i>Artois</i>	<i>Canada</i>	<i>41 000,00 €</i>	<i>- €</i>	<i>Non retenu</i>
2024-04	Maison d'enfants le Regain	Projet Bénin : une solidarité sans frontières pour un avenir durable	Audomarois	Bénin	40 345,10 €	15 000,00 €	
2024-05	ADEFI Mission locale	2024/2025 - Mobilité internationale	Montreuillois-Ternois	Canada	51 372,00 €	10 000,00 €	
2024-06	Comité Salvador Allende	De Saint-Etienne-au-Mont à Kobongoye, une aventure de mobilité à vivre ensemble !	Boulonnais	Sénégal	33 142,00 €	12 000,00 €	
2024-07	Association CDOS du Pas-de-Calais	Des mineurs aux athlètes : histoire d'une relation franco-polonaise	Lens-Hénin	Pologne	75 000,00 €	12 000,00 €	
2024-08	Village d'enfants SOS de Calais	Chantier de solidarité internationale au Maroc (Oujda)	Calaisis	Maroc	25 180,00 €	5 000,00 €	
2024-09	Centre J. Brel culturel et social	La solidarité internationale : le super-support éducatif	Boulonnais	Maroc	22 000,00 €	15 000,00 €	
2024-10	Mission locale de l'Artois	Coopération France/Portugal	Artois	Portugal	22 130,00 €	15 000,00 €	
2024-11	Commune de Boulogne-sur-Mer	Mobilité des jeunes Boulonnais à l'international	Boulonnais	Maroc	41 800,00 €	15 000,00 €	
2024-12	MALCO	Apprentis sans frontières	Boulonnais	Togo	103 103,00 €	10 000,00 €	
2024-13	AS Collège Blaise Pascal Longuenesse	Echange Guyane	Audomarois	Guyane (France ultramarine)	76 115,32 €	15 000,00 €	
						<b>141 700,00 €</b>	

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

Numéro de dossier :	2024-01
Porteur de projet :	Campus Agro-environnemental 62 (EPLEFPA)
Nom du projet :	« Cruzando fronteras/Ouvrir les frontières »
Territoire concerné :	Arrageois

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicitée
09/2024	06/2025	Espagne	6 900 €	2 700 €	39,13%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet de mobilité offre l'opportunité aux lycéens de seconde et de première du Campus agro-environnemental de Tilloy-les-Mofflaines de participer à un échange en Espagne, à Priego de Cordoba, autour de la sensibilisation au réchauffement climatique. Ce séjour de 10 jours en mars 2025 vise également à améliorer leurs compétences linguistiques, découvrir la culture espagnole, et vivre une expérience de mobilité à valoriser dans leur parcours, notamment dans le cadre de parcoursup.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Favoriser la compréhension mutuelle entre élèves français et espagnols, sensibiliser les élèves au réchauffement climatique et à son impact sur les écosystèmes, encourager l'engagement des élèves et promouvoir l'apprentissage interculturel et linguistique.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Activités de sensibilisation autour de l'Espagne,
- Mise en place d'un échange en amont avec les élèves espagnols,
- Rédaction d'un livret de détails pratiques,
- Présentations d'exposés,
- Réalisation d'actions d'autofinancement.

Mobilité de lycéens de seconde et de première pendant 10 jours en Espagne :

- Rencontre avec le lycée et les familles espagnoles (hébergement dans des familles et réalisation d'un projet collaboratif),
- Visites culturelles et historiques,
- Activités de sensibilisation au réchauffement climatique (visites de jardins botaniques et ateliers thématiques (fresque du climat), travaux pratiques, projet collaboratif).

Au retour :

- Accompagnement des jeunes à la rédaction de leur CV.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

Restitution lors d'une soirée spéciale Espagne au printemps 2025.

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

Le projet est cohérent : la thématique de la sensibilisation au réchauffement climatique est pertinente pour ce public cible, les actions sont cohérentes avec les objectifs et le partenariat avec l'Espagne. Toutefois, le projet doit déterminer le nombre de jeunes concernés et leur implication dans la préparation du projet. Le projet mentionne des partenaires, mais sans détailler leur implication. Le budget n'est pas suffisamment détaillé.

Néanmoins, ce projet représente une belle opportunité pour les jeunes du lycée en leur offrant la possibilité de faire l'expérience d'une mobilité. Il fait le lien avec leur parcours professionnel, grâce à

la thématique environnementale. L'accompagnement du porteur de projet par Lianes Coopération, contribuera à davantage renforcer la valeur ajoutée du projet.

#### PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI   
NON

#### SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
6 900 €	2 700 €	39,13%

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

<b>Numéro de dossier :</b>	2024-02
<b>Porteur de projet :</b>	<b>Bellidée</b>
<b>Nom du projet :</b>	« Échange de jeunes "Unis dans la diversité" »
<b>Territoire concerné :</b>	Boulonnais

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicité
11/2023	12/2024	Turquie	42 997,79 €	15 000 €	34,89%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet de mobilité en Turquie s'adresse à 8 jeunes de 16 à 20 ans du Pas-de-Calais, membres du centre social Bellidée de Saint-Martin-Boulogne. En août 2024, ils ont participé pendant 10 jours à un échange tri-national de jeunes (allemands, français et turcs), à Canakkale et Istanbul, pour se sensibiliser aux valeurs de la devise de l'UE.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Sensibiliser les participants aux valeurs de la devise de l'UE, renforcer le devoir de mémoire et la conscience historique des jeunes participants, découvrir le patrimoine local et développer un esprit de groupe au-delà de nationalités différentes.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Réunions de préparation avec les jeunes,
- Ateliers autour des préjugés sur la Turquie,
- Visioconférences avec les autres jeunes turcs et allemands pour la cohésion du groupe,
- Réalisation d'actions d'autofinancement (vente de gateaux, nettoyage de voitures et tombolo).

Mobilité de 8 jeunes du centre social pendant 10 jours en Turquie :

- Visites et débat autour de l'implication des trois pays dans les guerres mondiales (commémoration des soldats français et turcs pour le devoir de mémoire, découverte des épaves de la Première Guerre Mondiale, visite du site de la bataille des Dardanelles),
- Activités de découverte culturelle (rallye photo dans la ville de Canakkale, soirée interculturelle à Canakkale, découverte d'Istanbul),
- Rencontres et débat sur la coopération internationale et la diplomatie (ateliers sur les préjugés et les stéréotypes sur la Turquie, échanges sur la paix),
- Immersion dans la culture locale (logement chez l'habitant).

Au retour :

- Entretiens individuels avec les jeunes participants (compétences, valorisation de l'expérience).

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Temps de restitution à la Maison de Quartier Centre,
- Restitution à l'occasion du Conseil d'Administration de Bellidée,
- Restitution à l'occasion de l'Assemblée Générale 2025.

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

Ce projet est de très bonne qualité : les besoins identifiés, les objectifs, les actions et les résultats attendus sont clairs, pertinents et cohérents entre eux. De plus, ce projet s'adresse au public prioritaire de l'AAP, qui est activement impliqué dans le projet dès sa construction, jusqu'à son évaluation et sa restitution. Ils pourront ainsi acquérir des compétences nouvelles et participer à des réflexions sur des

thématiques variées : guerres et paix, citoyenneté européenne, relation UE/hors UE, impact de la mobilité sur les parcours personnels et professionnels. Par ailleurs, le partenariat est solide et crée du lien avec la population locale en Turquie. Le budget est détaillé et rattachable aux éléments mentionnés dans le formulaire de candidature, même si certains points seront à monitorer. Les actions d'autofinancement sont un point à valoriser.

#### PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI

NON

#### SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
42 997,79 €	15 000 €	34,89%



## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

<b>Numéro de dossier :</b>	2024-03
<b>Porteur de projet :</b>	<b>Lycée professionnel des travaux publics Jean Bertin</b>
<b>Nom du projet :</b>	« Un élan Franco-Québécois au service du Génie-civil: Le Pont Transatlantique »
<b>Territoire concerné :</b>	Artois

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicité
05/2024	06/2025	Canada	41 000 €	12 000 €	29,27 %

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet de mobilité au Québec à destination de 10 jeunes apprentis du lycée de Bruay-la-Buissière propose de leur offrir un accès au marché du travail international. Ce projet s'insère dans un élan pédagogique et culturel : en août 2024, les jeunes ont exploré, pendant 14 jours au Canada, le street art local et ont participé à une excursion pour observer les baleines et bélugas, renforçant ainsi leur sensibilisation à la préservation des ressources, deux thématiques amorcées lors d'un séjour pédagogique à Calais.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Découvrir un milieu professionnel et culturel différent, explorer le street art local, renforcer la sensibilisation des jeunes à la préservation de la vie marine et des ressources en général.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Réunions préparatoires au départ avec les jeunes,
- Réalisation d'actions d'autofinancement (ventes de goodies aux portes ouvertes, lors d'une course pédestre et vente de veste).

Mobilité de 10 apprentis pendant 14 jours au Canada :

- Activités culturelles (découverte du vieux Québec (Château de Frontenac, le petit champlin, La place royale puis les chutes de Montmorency), jeu de piste à la découverte du street art de Montréal, visite du musée de la mine d'or),
- Activités de sensibilisation à la préservation des ressources (excursion à la découverte des baleines et des bélugas, randonnée au Mont tremblant),
- Immersion au sein de l'université CEGEP de l'Abitibi pendant 4 jours.

Au retour :

- Ateliers de débriefing,
- Rédaction par les participants de rapports personnels et portfolios numériques.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Restitution du projet auprès des élèves et des encadrants à Bruay-la-Buissière,
- Présentation lors du forum de Cap sur le monde.

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

De manière générale, le projet ne répond pas aux exigences de l'AAP : un manque de cohérence subsiste entre l'intitulé et le but du projet d'une part, et les objectifs, actions et résultats indiqués d'autre part.

Le formulaire de candidature indique que les jeunes correspondent au public prioritaire du règlement, et qu'ils sont impliqués dans toutes les étapes de sa réalisation. Toutefois les actions du projet ne

mettent pas en valeur le travail quotidien des apprentis et la plus-value de leur participation au projet dans leurs parcours professionnels. Le projet est réalisé en partenariat, mais l'implication de la population d'accueil dans les différentes actions n'est pas explicite. Les actions de restitution dans le Pas-de-Calais ne s'adressent pas à un public extérieur à celui du projet, ce qui est dommage. Le budget reste cohérent, avec des actions d'autofinancement qui sont à valoriser.

Alors que le titre du projet évoque un réel potentiel pour le parcours des jeunes concernés, les actions qui sont ensuite proposées n'y font plus référence. Dans la mesure où la mobilité a déjà été réalisée, il n'est plus possible d'accompagner la structure dans la préparation de la mobilité, avec une éventuelle réorientation des actions sur l'objectif d'ouverture du marché du travail aux étudiants. De plus, la structure a bénéficié d'un accompagnement par Lianes Coopérations. Toutefois, les conseils reçus n'ont pas été pris en compte dans le formulaire de candidature déposé.

Le projet en l'état contient trop de faiblesses dans sa construction qui ne permettent pas de proposer un avis favorable.

#### PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI

NON

#### SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
41 000 €	0 €	0%

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

<b>Numéro de dossier :</b>	2024-04
<b>Porteur de projet :</b>	<b>Maison d'enfants le Regain</b>
<b>Nom du projet :</b>	« Projet Bénin: Une solidarité sans frontières pour un avenir durable. »
<b>Territoire concerné :</b>	Audomarois

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicité
07/2024	12/2025	Bénin	40 345,10 €	15 000 €	37,18%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet vise à permettre à 6 adolescentes de l'ASE de réaliser une mobilité au Bénin. Pendant leur séjour de 16 jours en octobre 2025, entre autres activités culturelles, les jeunes bénéficiaires participeront à l'amélioration de la cantine d'une école, la réalisation d'une fresque et l'animation d'activités auprès des écoliers, à des travaux de jardinage, et visiteront un orphelinat, dans le but de développer l'entraide et la cohésion du groupe de la Maison d'Enfants le Regain basée à Dohem.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Créer de la cohésion au sein du groupe, changer le regard que peuvent porter les adolescentes sur elles-mêmes, les faire gagner en autonomie, développer leurs compétences en informatique, en gestion de projet et leur permettre de travailler en équipe.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Réalisation d'actions d'autofinancement (ventes de couscous, animations dans la commune, brocante, marché et revente de matériel),
- Ateliers de préparation au départ proposés par l'AHPA et Lianes Coopérations,
- Visioconférences avec l'école béninoise avec le soutien de la CRIPADD.

Mobilité de 6 adolescentes de la Maison d'enfants pendant 16 jours au Bénin :

- Actions de réaménagement dans l'école (travaux de finitions sur la cuisine de la cantine, travaux de jardinage),
- Activités avec les écoliers (réalisation d'une fresque, animation prévues et organisées par les jeunes adolescentes),
- Activités culturelles (découverte de la vie urbaine et villageoise locale, découverte et apprentissage de l'artisanat et de la cuisine locale, découverte de la culture, visite de la cité lacustre de Ganvié, visite de Ouidah),
- Echanges avec la population locale (avec de jeunes villageois et avec un orphelinat, temps de paroles collectifs pour évaluer le séjour).

Au retour :

- Rédaction d'une note par les participantes sur leur ressenti du projet,
- Atelier pour accompagner les jeunes à valoriser leur expérience dans leur CV.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Exposition photos au sein de la Maison d'enfants,
- Présentation au sein des établissements scolaires des jeunes bénéficiaires,
- Présentation auprès d'autres Maisons d'enfants du Pas-de-Calais,
- Restitution auprès des adhérents de l'AHPA,
- Présentation au forum Cap sur le monde.

## ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

---

Ce projet est pertinent et bien construit : les besoins identifiés, les objectifs, les actions proposées et les résultats attendus sont cohérents entre eux. De plus, ce projet s'adresse au public prioritaire de l'AAP, qui est activement impliqué dès la préparation et à toutes les étapes. Ce projet traduit une vraie réflexion sur l'impact de la mobilité chez les jeunes et la manière dont elles pourront la valoriser après le séjour. Par ailleurs, le partenariat (au Bénin et dans le Pas-de-Calais) est solide et garantit un lien avec la population locale. Le budget est cohérent et équilibré, même si certains points restent à éclaircir. Les actions d'autofinancement sont un point à valoriser.

## PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI

NON

## SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
40 345,10 €	15 000 €	37,18%

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

<b>Numéro de dossier :</b>	2024-05
<b>Porteur de projet :</b>	<b>ADEFI Mission locale</b>
<b>Nom du projet :</b>	« 2024 / 2025 - MOBILITÉ INTERNATIONALE »
<b>Territoire concerné :</b>	Montreuillois-Ternois

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicitée
07/2024	07/2025	Canada	51 372 €	10 000 €	19,47%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet à destination de 10 jeunes de la mission locale de Saint-Pol-sur-Ternoise leur offre l'opportunité de réaliser une mobilité au Canada autour d'un projet numérique, pour acquérir des compétences techniques et s'ouvrir à une autre culture. Les participants, âgés de 18 à 30 ans, auront l'occasion, pendant deux séjours de 10 jours en octobre 2024 et mai 2025, de travailler sur des projets numériques variés, encadrés par des professionnels, qui déboucheront sur des projets collaboratifs avec des partenariats locaux canadiens.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Engager et responsabiliser les jeunes dans un projet numérique innovant leur permettant d'acquérir des compétences techniques, personnelles, interculturelles tout en s'ouvrant à une autre culture et aux autres.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Témoignage d'un jeune ayant vécu une mobilité à l'international,
- Echanges en visio avec les partenaires québécois,
- Ateliers sur la tolérance et l'ouverture culturelle,
- Journées de cohésion,
- Réalisation d'actions d'autofinancement (brocante, création de goodies).

Mobilité de 10 jeunes de la mission locale pendant 10 jours au Canada :

- Participation des jeunes à l'organisation de leur séjour (gestion du budget, réalisation des courses, cuisine, ménage, se repérer dans la ville),
- Echanges interculturels (rencontre des jeunes des CJE (Carrefours Jeunesse Emploi), rencontre des habitants),
- Activités culturelles (découverte du patrimoine, temps culturels),
- Activités en lien avec les projets numériques (participation au forum, utilisation des outils numériques : imprimantes 3D, découpes laser ...).

Au retour :

- Ateliers de débriefing avec les participants,
- Bilans intermédiaires et finaux personnalisés avec chaque participant pour leur CV,

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Ateliers réalisés dans des maisons de retraite du Ternois,
- Expositions et des rencontres avec d'autres jeunes,
- Comité de pilotage avec les partenaires, les financeurs et acteurs du projet,
- Conseil d'administration devant les élus.

## ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

---

Le projet possède un potentiel intéressant : il répond à des besoins identifiés chez les jeunes impliqués, besoins partagés par la population locale au Canada ; les actions sont, pour la plupart, cohérentes avec la thématique du projet, la destination, et avec les résultats qui y sont rattachés. De plus, le projet s'adresse au public prioritaire de l'AAP et permet bien de lever des freins à la mobilité chez les jeunes bénéficiaires.

Cependant, le projet mentionne deux séjours, ce qui n'est ni prévu ni interdit dans le règlement du dispositif. Le budget est équilibré mais manque de détails. Les actions d'autofinancement sont un point positif à valoriser.

Néanmoins, le potentiel pour les jeunes est présent et le projet répond aux attentes du dispositif : la mobilité représente un levier de développement pour ce public jeune évoluant dans un contexte défavorisé. L'accompagnement du porteur de projet par Lianes Coopération, contribuera à davantage renforcer la valeur ajoutée du projet. Toutefois, les dates du premier séjour ne permettent pas de prodiguer cet accompagnement. De ce fait, l'accompagnement du Département portera sur la seconde mobilité, qui laisse davantage de temps pour mieux recentrer les actions par rapport aux exigences du dispositif.

## PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI

NON

## SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
51 372 €	10 000 €	19,47%

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

Numéro de dossier :	2024-06
Porteur de projet :	<b>Comité Salvador Allende</b>
Nom du projet :	« De Saint-Etienne-au-Mont à Kobongoye, une aventure de mobilité à vivre ensemble ! »
Territoire concerné :	Boulonnais

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicité
01/2024	06/2025	Sénégal	33 142 €	12 000 €	36,21%

#### DESRIPTIF DU PROJET

Ce projet concerne une mobilité au Sénégal pendant 17 jours de 7 jeunes de Saint-Etienne-au-Mont et d'Outreau, pour participer, avec leurs binômes sénégalais, à la restauration de nouvelles salles de classe, en mettant en commun leurs expériences et savoir-faire personnels. Ce séjour en octobre 2024 offre l'opportunité de découvrir une nouvelle culture, pour encourager l'ouverture d'esprit des jeunes.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Vivre une première expérience de mobilité internationale, découvrir un nouveau pays et une nouvelle culture et acquérir des compétences à valoriser dans leur parcours professionnel.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Témoignages de participants aux projets précédents,
- Temps de préparation au départ avec l'association Jokkoo ak Saloum et le CDSI,
- Echanges avec l'Atelier jeunes citoyens du monde du collège Paul Eluard,
- Rencontres avec les directeurs d'école de Saint-Etienne-au-Mont,
- Rédaction d'une lettre avant le départ par les jeunes,
- Réalisation d'actions d'autofinancement (loto, concours de cartes, soirées à thèmes).

Mobilité de 7 jeunes du centre social pendant 17 jours au Sénégal :

- Visite des autorités locales au Sénégal,
- Finitions sur le chantier dans l'école (travaux de finition et inauguration de l'école),
- Activités culturelles (activités culinaires, sorties culturelles et historiques),
- Moments d'échanges (veillées autour de discussions et de jeux),
- Rédaction d'un carnet de route.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Restitution lors de la semaine culturelle « Nos pays, nos cultures » à Saint-Etienne-au-Mont,
- Atelier Jeunes citoyens du monde au sein du Collège Paul Eluard,
- Restitution auprès des écoles maternelles,
- Soirée de restitution pour les parents des jeunes participants et élus de la commune,
- Présentation à l'occasion des vœux du maire.

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

Le projet répond à des besoins identifiés, la destination et les actions sont cohérentes avec les objectifs attendus du projet. Le projet s'adresse à des jeunes qui correspondent au public prioritaire de l'AAP, qui sont impliqués dans la réalisation du projet. L'association prend bien en compte les bénéficiaires pour les jeunes participants, et les encadrants prévoient de travailler à leur retour pour qu'ils prennent conscience des compétences acquises pendant la mobilité. Par ailleurs, le partenariat au Sénégal est solide, et la population locale est présente dans toutes les actions proposées, ce qui maximise les possibilités d'échange et de découverte de la culture locale. Le budget est cohérent et équilibré bien

que dépendant de plusieurs demandes de subventions. La réalisation des actions d'autofinancement est un point positif à valoriser.

#### PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI   
NON

#### SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
33 142 €	12 000 €	36,21%



## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

<b>Numéro de dossier :</b>	2024-07
<b>Porteur de projet :</b>	<b>CDOS 62</b>
<b>Nom du projet :</b>	« Des mineurs aux athlètes : Histoire d'une relation franco-polonaise »
<b>Territoire concerné :</b>	Lens-Hénin

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicité
01/2025	10/2025	Pologne	75 000 €	12 000 €	16%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet rassemble 30 collégiens de Calonne-Ricouart et d'une commune polonaise autour du sport et du patrimoine. Le séjour de 8 jours en mars 2025 a pour objectifs d'encourager la pratique sportive des jeunes issus de QPV du bassin minier, de leur faire découvrir l'Histoire commune entre la Pologne et le Pas-de-Calais, tout en relançant les relations entre les communes polonaise et française jumelées.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Permettre la montée en compétences linguistiques des jeunes, réaliser des parallèles historiques entre le Pas-de-Calais et la Pologne, travailler sur le récit des deux guerres mondiales et découvrir de nouvelles disciplines sportives en Pologne.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Programmation du séjour avec les jeunes,
- Réalisation d'actions d'autofinancement,
- Ateliers sportifs avec des clubs locaux,
- Interventions du CDOS auprès des jeunes avec des conférenciers spécialisés lors d'expositions sur la thématique "Sport i. Polski" et "14-18 le sport sort des tranchées",
- Echanges par correspondance avec les Polonais.

Mobilité de 30 collégiens pendant 8 jours en Pologne :

- Atelier linguistique,
- Visites culturelles (visite d'une mine de sel et visite d'un camp de concentration),
- Activités sportives avec les clubs locaux de Jaworzno.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

Aucune action n'est mentionnée dans le formulaire de candidature à ce stade. Ce point fera l'objet d'un suivi spécifique et sera inscrit dans la convention. Les actions de restitution devront figurer dans le bilan narratif à la fin du projet (avec données quantifiées).

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

Ce projet a du potentiel : il fait le lien entre une thématique dans laquelle l'association est spécialisée (sport), et le territoire où résident les jeunes dans le Pas-de-Calais. Les actions sont cohérentes avec les objectifs du projet. Le projet s'adresse au public prioritaire de l'AAP, jeunes qui, même s'ils ne sont pas encore identifiés, prendront part à l'organisation du programme de la mobilité, et à la construction du projet.

Le projet répond aux attentes du dispositif : la mobilité représente un levier de développement pour ce public jeune. L'accompagnement du porteur de projet par Lianes Coopération, contribuera à davantage renforcer la valeur ajoutée du projet.

**PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?**

---

OUI NON **SUBVENTION PROPOSEE**

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
75 000 €	12 000 €	16%

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

<b>Numéro de dossier :</b>	2024-08
<b>Porteur de projet :</b>	<b>SOS villages d'enfants</b>
<b>Nom du projet :</b>	« Chantier de solidarité internationale au Maroc (Oujda) »
<b>Territoire concerné :</b>	Calaisis

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicité
03/2023	09/2024	Maroc	25 180 €	5 000 €	19,86%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Dans le cadre de ce projet de SOS Villages d'enfants basé à Calais, 6 jeunes pris en charge par l'ASE ont participé à une mobilité de 15 jours au Maroc, en avril 2024, pour réparer des vélos et aménager un local à vélo au sein d'un centre social et culturel. Cette expérience valorise l'engagement des jeunes et favorise leur autonomie, autour de la promotion d'un mode de transport doux.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Promouvoir la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation des jeunes, mais aussi l'envie d'agir de manière positive et constructive autour d'un chantier de réparation des vélos destinés aux usagers d'un centre social pour sensibiliser à un mode de transport doux.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Ateliers de réparations de vélo à Calais,
- Conférences sur la migration et l'interculturalité et la citoyenneté,
- Rencontre avec la branche lilloise du Service Civil International,
- Réalisation d'actions d'autofinancement (ventes diverses, brocante, lavage de voitures).

Mobilité de 6 jeunes du Village d'enfants pendant 15 jours au Maroc :

- Atelier de réparation de 21 vélos,
- Excursion à Saida en Algérie,
- Randonnée vélo à Oujda,
- Excursion à Fezouane.

Au retour :

- Echanges individuels avec les professionnels de SOS Village d'enfants pour valoriser leur expérience dans leur CV.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Réunion de restitution du projet devant la direction générale de SOS Village d'enfants, les partenaires et financeurs du projet,
- Stand à l'occasion de la fête du vélo en septembre 2024 à Calais.

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

Ce projet est bien construit : des besoins ont été identifiés pour les jeunes Calaisiens, les actions proposées sont cohérentes avec les objectifs fixés et les résultats attendus. De plus, ce projet s'adresse au public prioritaire de l'AAP, qui est impliqué à toutes les étapes (choix de la destination, autofinancement, rencontre avec les partenaires, organisation des activités sur place ...). L'association a bien mesuré l'impact positif de cette expérience sur les jeunes participants, et les accompagne pour qu'ils en prennent conscience. Par ailleurs, le partenariat est solide, avec des besoins identifiés pour le

partenaire et la population d'Oujda également. Le budget est cohérent avec les activités proposées. Les actions d'autofinancement sont aussi un point à valoriser.

#### PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI   
NON

#### SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
25 180 €	5 000 €	19,86%

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

<b>Numéro de dossier :</b>	2024-09
<b>Porteur de projet :</b>	<b>Centre Jacques Brel culturel et social</b>
<b>Nom du projet :</b>	« La solidarité internationale : Le super-support éducatif »
<b>Territoire concerné :</b>	Boulonnais

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicité
07/2024	12/2024	Maroc	22 000 €	15 000 €	68,18%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet de mobilité au Maroc en octobre 2024 permet à 6 jeunes du centre social d'Outreau de vivre une expérience de partages et d'échanges autour des valeurs de solidarité et de coopération, en participant à la construction d'un chantier solidaire. Ce séjour de 15 jours vise à les éloigner de comportements addictifs et sera bénéfique pour leur insertion professionnelle.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Offrir aux jeunes un cadre sécurisé et stimulant qui les éloigne des comportements addictifs, tout en favorisant leur engagement et leur implication dans des activités à valeur ajoutée, renforcer leur estime de soi et leur sentiment d'appartenance à la société grâce aux compétences acquises, les sensibiliser aux risques liés à la consommation de substances psychoactives.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Ateliers de sensibilisation à la prévention des addictions,
- Réalisation d'actions d'autofinancement (braderie, ventes diverses, organisation d'un bal),
- Echanges avec les jeunes pour organiser le séjour.

Mobilité de 6 jeunes du centre social pendant 15 jours au Maroc :

- Réalisation d'actions dans le cadre d'un chantier solidaire, actions qui seront définies sur place en fonction des besoins,
- Activités de loisirs avec la population locale,
- Activités culturelles avec la population locale.

Au retour :

- Entretiens individuels des jeunes pour valoriser leur expérience dans leur parcours.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Action de restitution aux adhérents de l'association, aux partenaires du projet et ouverte à un public extérieur,
- Restitution lors du banquet citoyen au jardin des tintelleries,
- Restitution lors de la journée de l'engagement à Wimereux.

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

Le projet a du potentiel : il répond aux conditions du dispositif, puisqu'il permet à des jeunes éloignés de la mobilité de vivre une expérience enrichissante pour leur parcours. Il s'adresse au public prioritaire du dispositif, et le partenariat au Maroc est solide. Néanmoins, bien que les actions et les résultats attendus soient cohérents avec la problématique initiale et les besoins des jeunes, les actions restent très générales. Le budget est peu détaillé au niveau des lignes budgétaires.

Le projet démontre une réelle opportunité pour les jeunes du territoire. L'accompagnement du porteur de projet par Lianes Coopération, contribuera à davantage renforcer la valeur ajoutée du projet.

#### PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI

NON

#### SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
22 000 €	15 000 €	68,18%

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

Numéro de dossier :	2024-10
Porteur de projet :	Mission locale de l'Artois
Nom du projet :	« Coopération France / Portugal »
Territoire concerné :	Artois

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicitée
10/2024	10/2025	Portugal	22 130 €	15 000 €	67,78%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet rassemble 8 jeunes de la Mission locale lors d'un séjour de 10 jours au Portugal en avril 2025. La thématique du projet, autour du devoir de mémoire, met en valeur le patrimoine du Pas-de-Calais, en particulier le cimetière militaire portugais de Richebourg, qui commémore la participation du Portugal à la bataille de la Lys. Un autre axe du projet concernera la découverte des métiers au Portugal, avec des immersions en entreprises pendant le séjour.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Renforcer les liens entre le Pas-de-Calais et le Portugal, développer la mobilité des jeunes, découvrir la vie en entreprise au Portugal, travailler sur le devoir de mémoire pour mieux faire connaître l'Histoire de la bataille de la Lys.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Ateliers sur l'organisation du projet,
- Ateliers de recherches sur le Portugal,
- Exposition sur la bataille de la Lys et l'implication du Portugal dans la guerre.

Mobilité de 8 jeunes de la mission locale pendant 10 jours au Portugal :

- Immersions en entreprise pendant 5 jours,
- Activités autour du devoir de mémoire (Visites de musée à Lisbonne, activités préparatoires sur le Portugal),
- Activités culturelles et sportives définies par les jeunes participants.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Exposition préparée par les jeunes participants, auprès des élus et des partenaires du projet en mai 2025,
- Participation à la commémoration au cimetière portugais de Richebourg devant les élus et les partenaires institutionnels en mai 2025.

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

Le projet a du potentiel : l'axe du devoir de mémoire est intéressant car il lie les deux territoires du Pas-de-Calais et du Portugal, et inclut des actions préalables à la mobilité pour que les jeunes en apprennent davantage sur la thématique. De plus, le projet s'adresse au public prioritaire de l'AAP, et permet bien de lever des freins à la mobilité chez les jeunes bénéficiaires.

Cependant, le projet reste à un niveau d'information et de détail qui est faible.

La mission locale explique et justifie les raisons pour lesquelles elle n'est à ce stade pas en capacité de fournir davantage de détails : manque de moyens pour impliquer du personnel sur ce projet et risque de démotiver les jeunes si le projet n'a pas lieu. Au vu des contraintes qui s'imposent à la mission locale, il est peut-être trop ambitieux de vouloir développer 2 axes thématiques dans le projet. De fait, la mise en place d'un accompagnement par le Département du Pas-de-Calais et Lianes Coopération

(qui est déjà intervenue en appui-conseil auprès de la mission locale) dans la préparation du projet (bénéficiaires, définition des actions...) s'avère très important.

L'accompagnement de la structure avec une éventuelle réorientation et concentration sur l'axe du devoir de mémoire, devrait permettre de mieux calibrer le projet et de le guider afin qu'il définisse des objectifs et des résultats qui soient quantifiables tout en assurant une réelle plus-value pour les jeunes bénéficiaires.

#### PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI

NON

#### SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
22 130 €	15 000 €	67,78%



## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

<b>Numéro de dossier :</b>	2024-11
<b>Porteur de projet :</b>	<b>Commune de Boulogne-sur-Mer</b>
<b>Nom du projet :</b>	« Mobilité des jeunes Boulonnais à l'international »
<b>Territoire concerné :</b>	Boulonnais

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicitée
09/2024	12/2025	Maroc	41 800 €	15 000 €	35,89%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet d'un centre socio culturel de la commune de Boulogne-sur-Mer rassemble 12 jeunes de QPV du Chemin Vert autour d'un projet sportif et culturel au Maroc. Ce séjour de 7 jours en octobre 2025 doit permettre de confronter des jeunes qui n'ont jamais quitté le territoire à une culture et un mode de vie différent, pour remédier aux préjugés et ouvrir l'horizon des possibles. Ce projet favorisera leur autonomie, grâce aux compétences acquises transférables sur le plan scolaire, social et professionnel.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Permettre à des jeunes qui n'ont jamais quitté le territoire de se confronter à une culture et un mode de vie différent et de remédier ainsi aux préjugés, acquérir des compétences transférables sur le plan social, scolaire et professionnel.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Réalisation d'actions d'autofinancement (ventes, restauration, organisation d'un loto),
- Ateliers du CDSI pour prendre connaissance de la culture du pays et des enjeux au Maroc,
- Visites de l'Institut du Monde Arabe,
- Journées et soirées de cohésion (soirées thématiques interculturelles, autour de la cuisine et de jeux linguistiques),
- Réunions avec les parents des jeunes bénéficiaires.

Mobilité de 12 jeunes du centre social pendant 7 jours au Maroc :

- Animations sportives au Maroc,
- Actions culturelles au Maroc (Visite du patrimoine de la ville de Safi, interventions musicales, ateliers d'initiation),
- Echanges interculturels franco-marocains (Réalisation d'un micro-trottoir au Maroc pour récolter des témoignages de jeunes Marocains).

Au retour :

- Travail de conscientisation des compétences acquises au cours du projet.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Restitution lors du comité de pilotage et de gouvernance rassemblant des élus, des techniciens et des partenaires,
- Réalisation d'une exposition photo au sein de l'agglomération ouverte à d'autres jeunes, aux habitants de la commune et aux partenaires,
- Participation aux événements centrés autour de la jeunesse organisés dans le Boulonnais et dans le Pas-de-Calais.

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

Ce projet est bien construit : les besoins sont identifiés, les objectifs et les résultats attendus sont clairs, pertinents et cohérents entre eux. De plus, ce projet s'adresse au public prioritaire de l'AAP, qui est

activement impliqué dans toutes les phases du projet. La plus-value du projet pour les jeunes est démontrée. Les partenaires du projet ont un rôle clairement défini, et la population locale est sollicitée. Le budget est détaillé, cohérent et les dépenses sont identifiables. Les actions d'autofinancement sont à valoriser.

L'accompagnement du porteur de projet par Lianes Coopération, contribuera à davantage renforcer la valeur ajoutée du projet afin de mieux exploiter les sujets abordés, et de travailler sur les bénéficiaires à long terme pour les jeunes qui participent à ce projet.

#### PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI

NON

#### SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
41 800 €	15 000 €	35,89%

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

Numéro de dossier :	2024-12
Porteur de projet :	Malco HDF
Nom du projet :	« Apprentis sans Frontières »
Territoire concerné :	Boulonnais

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicitée
04/2024	04/2025	Togo	103 103 €	15 000 €	14,55%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Dans le cadre de ce projet, 5 apprentis maçons du BTP CFA d'Hesdigneul et habitant le Pas-de-Calais réaliseront une mobilité au Togo pendant 15 jours pour mettre en pratique leurs compétences dans la construction de trois salles de classe d'une école, en travaillant en binômes avec leurs pairs togolais. Les jeunes du Pas-de-Calais seront accompagnés par dix autres apprentis de deux BTP CFA du département du Nord, lors de leur mobilité en novembre 2024.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Développer l'autonomie et la confiance en soi, s'ouvrir sur le monde et aux autres, acquérir de nouvelles compétences professionnelles et développer ses capacités de travail en équipe via un chantier de construction de trois salles de classe dans une nouvelle école.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Réalisation d'actions d'autofinancement (ventes de crêpes, tombola),
- Travaux en autonomie sur le Togo, mise en commun des productions individuelles lors d'une séance collective,
- Trois journées de cohésion (activités et préparation administrative),
- Réunions en visio avec l'ONG partenaire au Togo.

Mobilité de 5 apprentis du BTP CFA d'Hesdigneul pendant 15 jours au Togo :

- Construction de deux salles de classe en binômes avec des Togolais,
- Visites culturelles (réserve animalière de Sarakawa, forgerons de Tcharé, marché artisanal, château Vial, cascade de Womé, coopérative de production de café cacao),
- Echanges interculturels (rencontres avec des enfants de l'ONG et temps d'échanges entre participants au chantier de construction des salles de classe (repas, chants, danse)).

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Exposition photo au sein du CFA avec présentation des apprentis,
- Projection d'un film au cinéma, puis sur Youtube avec témoignages des apprentis,
- Publication d'un livre blanc de compilation des compétences techniques acquises lors de leur mobilité.

#### ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

Ce projet capitalise sur le projet mené en 2023. Il est bien construit, les objectifs, actions proposées et les résultats attendus sont pertinents et cohérents entre eux. L'association définit les jeunes comme public prioritaire (zone rurale). Ils sont impliqués dans le projet dès sa construction, leurs bénéficiaires sont bien identifiés, et ils seront accompagnés par le personnel de l'association pour prendre conscience de leur expérience et la valoriser dans leur parcours. Par ailleurs, le partenariat est solide, et inclut la population locale dans le projet, grâce aux binômes franco-togolais créés sur le chantier de construction des salles de classe.

Néanmoins, le budget du projet est particulièrement conséquent puisqu'il est le double du projet réalisé en 2023. Une subvention de 15 000 € avait alors été sollicitée et obtenue du Département au bénéfice d'une mobilité de 7 jeunes.

Pour ce nouveau projet, le même montant de 15 000 € est sollicité pour une mobilité de 5 jeunes du Pas-de-Calais. De ce fait, il est proposé d'octroyer une subvention de 10 000 € (sur les 15 000€ sollicités), montant qui est en corrélation avec le nombre de bénéficiaires du Pas-de-Calais.

Enfin, malgré un manque de détails au niveau des lignes budgétaires, le budget est équilibré. Les actions d'autofinancement sont un point à valoriser, même si elles ne représentent qu'1% du budget total.

#### PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI   
NON

#### SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
103 103 €	10 000 €	9,70%

## FICHE D'INSTRUCTION

### APPEL A PROJETS « PAS-DE-CALAIS, MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE » 2024

#### FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

<b>Numéro de dossier :</b>	2024-13
<b>Porteur de projet :</b>	<b>Association collège Blaise Pascal</b>
<b>Nom du projet :</b>	« Échange Guyane »
<b>Territoire concerné :</b>	Audomarois

Début	Fin	Pays de la mobilité	Total budget prévisionnel	Subvention sollicitée	% subvention sollicitée
09/2024	08/2025	Guyane (France ultramarine)	76 115,32 €	15 000 €	19,71%

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet offre l'opportunité à 24 jeunes collégiens de l'Audomarois de vivre une mobilité en dehors de la France hexagonale, pour découvrir un territoire d'Outre-mer, dans le cadre d'un échange sportif entre footballeurs guyanais et audomarois. Au-delà du sport, ce séjour de 15 jours en mai 2025 leur permettra de découvrir d'autres cultures, et de rencontrer leurs pairs Guyanais, grâce aux immersions dans les familles et autour de leur pratique commune du sport.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Découvrir une autre culture, une autre biodiversité et un autre mode de vie, pour favoriser l'ouverture d'esprit des collégiens, améliorer leur connaissance des territoires français et les sensibiliser à l'environnement et l'écologie.

#### ACTIONS PREVUES LIEES A LA MOBILITE

En amont :

- Réalisation d'actions d'autofinancement (ventes diverses, lavage de voitures, organisation de tombolas et de lotos),
- Visioconférences sur la Guyane, Echanges avec l'Office National des Forêts,
- Travail pédagogique sur la Guyane,
- Mise en place d'un système de correspondance avec les jeunes guyanais.

Mobilité de 24 collégiens pendant 15 jours en Guyane française :

- Découverte culturelle et patrimoniale de la Guyane (Visite du musée des cultures de Cayenne, visite de Cayenne, visite de Cacao, découverte des îles du Salut, visite du centre spatial de Kourou, visite de Saint-Laurent du Maroni (capitale de l'Ouest guyanais), fabrication du couac),
- Activités de sensibilisation à l'environnement (visite du site classé des marais de Kaw, découvertes des tortues vertes et luths, randonnée dans la forêt amazonienne, visite du zoo de Guyane, ateliers de sensibilisation sur l'orpillage et la forêt guyanaise),
- Olympiades, tournois et matchs de football.

Au retour :

- Retranscription de l'expérience dans les carnets de foot des jeunes participants.

#### ACTION(S) DE RESTITUTION DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Restitution à l'occasion d'une soirée avec les familles des jeunes collégiens et les différents partenaires du projet,
- Exposition au sein de la Cité scolaire de Blaise Pascal,
- Exposés des jeunes présentés aux autres collégiens,
- Diffusion d'un reportage télévisé sur France Télévisions.

## ANALYSE QUALITATIVE DU DOSSIER

---

Ce projet a du potentiel. Il est pertinent pour ce public bénéficiaire (jeunes de l'AS) et la destination (précédents échanges avec la Guyane), même si la situation initiale des jeunes collégiens n'est pas détaillée. Des résultats concrets sont rattachés aux actions. Les partenaires du projet sont impliqués dans la période de mobilité, mais leur implication dans la construction préalable du projet n'est pas précisée. Certaines actions sont réalisées en partenariat avec les collégiens de l'établissement d'enseignement partenaire en Guyane. Le budget est détaillé, même si certaines dépenses restent à clarifier. Les actions d'autofinancement sont à valoriser.

L'accompagnement du porteur de projet par Lianes Coopération, contribuera à davantage renforcer la valeur ajoutée du projet.

## PROJET PROPOSE A L'APPROBATION ?

---

OUI

NON

## SUBVENTION PROPOSEE

---

Total budget prévisionnel	Subvention proposée	% subvention proposé
76 115,32 €	15 000 €	19,71%

Pôle partenariats et ingénierie  
Secrétariat général  
Mission pilotage administratif et budgétaire

..... **CONVENTION**

**Objet** : projet n° 2024-XX dans la cadre de l'appel à projets « Pas-de-Calais, mobilité européenne et internationale » 2024

Entre

**Le Département du Pas-de-Calais**, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9,

identifié au répertoire SIRET sous le n° 226 200 012 00012,

représenté par **Monsieur Jean-Claude Leroy**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du 14 octobre 2024,

ci-après désigné par « le Département »

d'une part,

Et

**Nom du porteur de projet**, dont le siège est situé adresse de la structure,

identifié au répertoire SIRET sous le n° XX,

représenté par **Nom du représentant**, fonction,

ci-après désigné par « le bénéficiaire »,

d'autre part.

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 24 janvier 2022 « L'ouverture au monde dans le Pas-de-Calais : 3 dispositifs départementaux » ;

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 26 septembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 21 novembre 2022 portant adoption du Pacte des réussites citoyennes « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » ;

**Vu** la délibération de la Commission Permanente du 25 mars 2024 « L'ouverture au monde dans le Pas-de-Calais : Mobilité européenne et internationale des jeunes et Jumelages » ;

**Vu** la demande présentée par nom du porteur de projet en date du XX ;

**Uniquement pour les associations :**

**Vu** l'attestation sur l'honneur signée le XX à respecter les sept principes du contrat d'engagement républicain en vertu du décret du 31 décembre 2021, pris en application de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ;

**Vu** la délibération de la Commission Permanente « Appel à projets « Pas-de-Calais, mobilité européenne et internationale » 2024 » du 14 octobre 2024 ;

Il a été convenu ce qui suit,

## Préambule :

En accord avec la volonté du Conseil départemental de soutenir l'engagement de ses habitants, en particulier des plus jeunes, et à promouvoir ses valeurs de solidarité, sur son territoire comme à l'international, le Département du Pas-de-Calais accompagne les actions internationales conduites par les acteurs de son territoire.

## Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les conditions d'octroi d'une subvention par le Département au bénéficiaire pour le projet intitulé « **Nom du projet** » dans le cadre de l'appel à projets « Pas-de-Calais, mobilité européenne et internationale » 2024.

Elle fixe également les obligations du bénéficiaire de la subvention pour la réalisation de ce projet.

## Article 2 : Obligations du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à réaliser le projet intitulé « **Nom du projet** », tel que décrit lors de sa demande de soutien financier en date du **XX**.

« Descriptif du projet »

Afin de **Objectifs du projet**, les actions financées dans le cadre de cette convention doivent s'inscrire exclusivement dans les activités ci-dessous :

**Actions dans le Pays**

Et dans le cadre des restitutions dans le Pas-de-Calais :

**Actions dans le Pas-de-Calais**

Le bénéficiaire s'engage par ailleurs à vérifier les conditions de sécurité dans le pays partenaire et à se mettre en contact avec les autorités consulaires françaises dans le cadre de la préparation du déplacement.

## Article 3 : Période d'application de la convention

Le bénéficiaire s'engage à mener son projet entre le **Date de début** et le **Date de fin**. **Les dépenses qu'il engagera pour mener ce projet devront être acquittées durant cette période.**

Le bilan du projet devra être fourni au Département, au plus tard le **30 juin 2025 / 31 décembre 2025 / 30 juin 2026**, date d'échéance de la convention.

A défaut de remplir ces obligations, la subvention sera annulée de plein droit.

Néanmoins, le bénéficiaire qui justifierait du retard pris dans la réalisation de son projet pourra demander une **prolongation exceptionnelle, quatre mois avant la date d'échéance de la convention, soit avant le 28 février 2025 / 31 août 2025 / 28 février 2026** qui sera soumise à délibération de la Commission Permanente. **Cette prolongation ne pourra excéder 6 mois.**

## Article 4 : Montant de la subvention

Le Département octroie au bénéficiaire une subvention d'un montant de **Subvention accordée** sur un coût total prévisionnel de **budget total prévisionnel du projet**.

## Article 5 : Ajustement du montant de la subvention

Après réception et analyse du bilan et du budget réel final du projet, en conformité avec l'article 7 du règlement de l'appel à projets « Pas-de-Calais, Mobilité européenne et internationale » adopté par la Commission Permanente du Conseil départemental du 25 mars 2024, la subvention départementale pourra être revue à la baisse afin de ne pas dépasser **40% / 80%** du budget éligible final du projet, hors contribution en nature.

## Article 6 : Modalités de versement

Acompte : Lors de la réception de la présente convention signée par le bénéficiaire, un acompte de 60% du montant de la subvention, soit **Acompte 60%** sera versé au bénéficiaire.



Solde : Le solde de la subvention de 40%, soit **Solde 40%**, sera versé sur production du bilan du projet. Ce bilan comprendra les éléments suivants :

- Le compte-rendu détaillé des activités du projet avec la copie de tout élément justifiant de leur réalisation ;
- Le bilan financier du projet comprenant la liste des dépenses réalisées affectées au projet, présentée sous forme d'une liste **signée par le représentant légal de la structure et le trésorier ou le comptable public.**
- **La copie de tout élément justifiant du respect des obligations de communication mentionnées à l'article 8.**

Le paiement sera établi par virement effectué par Monsieur le Payeur Départemental (comptable assignataire de la dépense) au compte :

Titulaire du compte : **XX**

Domiciliation : **XX**

IBAN : **XX**

CODE SWIFT : **XX**

### **Article 7 : Obligations de communication**

Le Département sera particulièrement attentif à ce que le partenariat avec le bénéficiaire lui permette également de développer sa visibilité et la reconnaissance de son rôle de partenaire institutionnel.

Pour cela, le bénéficiaire s'engage à respecter les obligations mentionnées ci-dessous.

Sur les supports de communication, il s'agira d'apposer le logo du Conseil départemental « 62, Pas-de-Calais Mon Département » de façon parfaitement visible et lisible sur les supports (téléchargement sur <https://pasdecalais.fr>, rubrique « Divers », sous rubrique « Logotype ») :

- Documents de communication print (affiches, plaquettes, flyer, journal/gazette édités par le bénéficiaire...),
- Signalétique événementielle réalisée pour une manifestation le cas échéant,
- Invitations pour un évènement le cas échéant.

Aussi, le montant de l'aide financière départementale devra être clairement précisé sur chacun des supports de promotion utilisé, ainsi que l'éventuelle aide technique valorisée dans la convention de partenariat :

- Communiqués ou dossiers de presse + lors des interviews ou articles consacrés au projet,
- Réseaux sociaux et sites Internet : rappel du partenariat en taguant les pages #Le Pas-de-Calais.

**L'ensemble des obligations de communication ainsi que la charte graphique du Département du Pas-de-Calais figurent sur le site internet du Département : <https://pasdecalais.fr>, rubrique « Partenaires », sous rubrique « Contreparties communication ».**

### **Article 8 : Modalités de contrôle**

Le bénéficiaire s'engage à se soumettre à tout contrôle technique, administratif et financier sur pièces et sur place, y compris au sein de sa comptabilité, effectué par le Département ou tout autre instance habilitée par lui.

Pour mener à bien le contrôle de service fait, le bénéficiaire présentera aux agents chargés du contrôle le bilan du projet, tel qu'énoncé dans l'article 6 de la présente convention.

### **Article 9 : Modification de la convention**

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

### **Article 10 : Reversement et résiliation**

La présente convention pourra être résiliée unilatéralement par le Département dans le cas où la mission confiée n'est pas exécutée dans des conditions conformes à ses dispositions.

Les dirigeants de l'organisme sont entendus préalablement.

La résiliation prend effet un mois franc après la réception de sa notification par lettre recommandée avec avis de réception.

En cas de déclaration inexacte, la présente convention pourra être résiliée sans préavis.

En cas de non-respect des clauses de la présente convention et en particulier, de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par le bénéficiaire de se soumettre aux contrôles, le Président du Département décide de mettre fin à l'aide et exige le reversement partiel ou total des sommes versées.

Le bénéficiaire qui souhaite abandonner son projet, peut demander la résiliation de la convention. Il s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard, dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

#### **Article 11 : Règlement des litiges**

En cas de différend relatif à l'exécution de la présente convention, les parties tenteront un règlement amiable. En cas d'échec de ce dernier, le litige sera porté devant le Tribunal administratif de Lille.

Arras, le

en 2 exemplaires originaux

Pour le Département du Pas-de-Calais,  
Le Président du Conseil départemental

Pour le porteur de projet,  
Fonction

**Jean-Claude LEROY**

**Nom du représentant**

# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Partenariats et Ingénierie  
Mission Coopération Européenne et Internationale

RAPPORT N°46

Territoire(s): Tous les territoires

## **COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

### **REUNION DU 14 OCTOBRE 2024**

### **APPEL À PROJETS "PAS-DE-CALAIS, MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE" 2024**

Dans la dynamique de l'adoption de la délibération portant sur l'ouverture au monde des habitants du Pas-de-Calais par le Conseil départemental le 23 janvier 2022, l'appel à projets « Mobilité européenne et internationale » a été ouvert du 10 avril 2024 au 12 juillet 2024.

Ce dispositif s'inscrit dans les priorités du mandat 2022-2027 et répond à l'ambition 14 « Développer l'ouverture du Département et des territoires vers l'Europe et l'international » du pacte des solidarités territoriales, à l'ambition 8 « Agir en citoyens du monde » du pacte des réussites citoyennes, ainsi qu'à l'ambition 6 « Accompagner les jeunes les plus fragiles vers l'autonomie » du pacte des solidarités humaines.

Dans le cadre de l'appel à projets 2024, 13 dossiers ont été reçus.

#### **Éligibilité :**

Les 13 dossiers reçus remplissent l'ensemble des conditions administratives et techniques préalables d'instruction et aucun dossier n'a été déclaré inéligible au regard des critères de l'appel à projets.

Les dossiers éligibles ont été instruits par la Mission Coopération européenne et internationale.

Cette instruction technique, qui s'est appuyée sur une évaluation de la qualité des projets, invite à proposer la sélection de 12 dossiers présentés en annexe au présent rapport.

#### **Répartition territoriale des dossiers proposés à l'accompagnement du Département :**

- Arrageois : 1 dossier ;
- Artois : 1 dossier ;
- Audomarois : 2 dossiers ;
- Boulonnais : 5 dossiers ;
- Calaisis : 1 dossier ;
- Lens-Liévin : 1 dossier ;
- Montreuillois -Ternois : 1 dossier.

## Modalités budgétaires d'accompagnement des projets :

Les propositions de soutien financier, reprises dans le tableau de synthèse annexé au rapport, constituent une enveloppe d'accompagnement du Département à hauteur de 141 700 € pour cet appel à projets 2024.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer les subventions aux porteurs de projet repris en annexe, pour les opérations et montants qui y sont repris, et notamment :
  - o à 10 associations pour un montant total de 124 000 € ;
  - o à la commune de Boulogne-sur-Mer pour un montant de 15 000 € ;
  - o à un établissement public d'enseignement pour un montant de 2 700 €.
- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires, les conventions correspondantes précisant les modalités de versement et les conditions d'utilisation et de contrôle de ces subventions, dans les termes du projet type joint en annexe.

La dépense sera imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	AE €	Disponible €	Proposition €	Solde €
C05-043A05	65748//93043	Coopération et mobilité internationales	181 950,00	181 950,00	124 000,00	57 950,00
C05-043A05	657381//93043	Coopération et mobilité internationales	10 700,00	2 700,00	2 700,00	0,00
C05-043A05	657348//93043	Coopération et mobilité internationales	21 000,00	21 000,00	15 000,00	6 000,00

La 5ème Commission - Solidarité territoriale et partenariats a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 30/09/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY